



Évaluation finale du projet

**« LIMPOBA2 : Pérenniser les initiatives
communautaires durables et inclusives pour la
promotion des droits des enfants vulnérables de
Kimbanseke, Kinshasa »**

Termes de référence

Dernière mise à jour : 21/10/2024



Table des matières

1. Le contexte de l'évaluation	3
2. Les enjeux de l'évaluation.....	6
2.1. Objectifs de l'évaluation.....	6
2.2. Destinataires de l'évaluation	6
3. Contenu et méthodologie	6
3.1. Questions d'évaluation	6
3.2. Précisions méthodologiques.....	7
3.3. Collecte des données.....	7
4. Livrables attendus.....	8
5. Calendrier et pilotage de l'évaluation.....	9
6. Budget.....	10
7. Profil du (de la) consultant (e)/ de l'équipe de consultant (e)s.....	10
8. Procédure de soumission de l'offre	11
8.1 Contenu de l'offre	11
8.2 Délai de soumission.....	11
8.3 Questions et demandes de clarifications.....	11
9. Annexes	11



1. Le contexte de l'évaluation

1.1. L'organisation commanditaire et ses partenaires

Organisation commanditaire

SOS Villages d'Enfants Belgique (SOS VE BE), commanditaire de la présente évaluation, est une organisation non-gouvernementale à vocation sociale. Indépendante et respectueuse des différentes religions et cultures, l'ONG intervient depuis plus de 50 ans dans la défense des droits et des besoins des enfants vulnérables.

L'organisation est membre de la Fédération Internationale *SOS Villages d'Enfants* (SOS VE International), active dans 136 pays et territoires et composée de 118 associations nationales.

La mission de SOS VE Belgique est double : (i) En Belgique, l'organisation soutient, accueille et accompagne des enfants et des jeunes vivant une situation difficile susceptible de les mettre en danger physiquement, moralement ou intellectuellement, conformément aux dispositions de la Convention internationale des droits de l'enfant, adoptée par les Nations Unies en 1989 ; (ii) A l'étranger, l'organisation travaille en partenariat avec les associations nationales membres de la SOS VE International, pour la prise en charge, le bien-être et le développement des enfants qui ont perdu ou qui risquent de perdre les soins parentaux. L'organisation apporte une expertise technique et/ou un soutien financier à ses partenaires dans la mise en œuvre de leurs programmes de prise en charge familiale, de renforcement de la famille et des communautés, d'éducation, de santé, d'autres besoins en soins identifiés et de plaidoyer. L'organisation vise également le renforcement de capacités de ses partenaires et le respect des normes et standards en matière de protection et sauvegarde de l'enfant et d'intégrité.

1.2. Les partenaires

SOS Villages d'Enfants Belgique (SOS VE BE) soutient l'association nationale **SOS Villages d'Enfants République Démocratique du Congo (SOS VE RDC)** dans la mise en œuvre de programmes de soutien aux enfants les plus vulnérables, notamment dans le cadre du programme de renforcement de la famille « LIMPOBA2 », soutenu par la Région Bruxelles-Capitale et la Ville de Bruxelles pendant la période allant de décembre 2022 à 2024.

SOS VE RDC est responsable de la mise en œuvre du projet Limpoba 2 sur toutes les zones d'intervention conformément aux règles de la Fédération SOS VE International, aux directives de la Région Bruxelles-Capitale, de la Ville de Bruxelles et aux lois nationales. SOS VE RDC et SOS VE BE coopèrent pour assurer une gestion efficace, transparente et efficiente du projet LIMPOBA2. SOS VE RDC est en lien direct avec les participants au projet, les parties prenantes et les partenaires sur le terrain.

La Fédération SOS VE International, à travers son Bureau régional pour l'Afrique Centrale, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Nord, *Western, Central and Northern Africa*, « WCNA » (**WCNA**) est également partenaire de ce programme.



1.3. Le Projet LIMPOBA 2 2022 - 2024

En RDC, la pauvreté multidimensionnelle (cadre de vie, éducation et santé) touche, en 2017-2018, 64,5% de la population. Fautes de ressources, de nombreuses familles sont réduites à délaisser voire abandonner leurs enfants. Afin de protéger ces enfants des dangers de la rue et de l'exclusion et de leur permettre de grandir dans leurs propres familles, SOS Villages d'Enfants met en place des **Programmes de Renforcement de la Famille (RF)** pour prévenir les séparations familiales et accompagner les familles en situation de vulnérabilité. Ce type d'intervention est au centre du projet LIMPOBA2 qui met l'accent sur le développement économique durable et inclusif dans la commune de Kimbanseke.

Nom du projet	LIMPOBA2 : Pérenniser les initiatives communautaires durables et inclusives pour la promotion des droits des enfants vulnérables de Kimbanseke, Kinshasa
Durée	02 ans (01/12/2022 - 31/12/2024)
Financement	Région Brussels-Capitale (43,9%) Ville de Bruxelles (17,5%) SOS VE BE (38,6%)
Budget total	285.000 EUR
Zones d'intervention	– Ville : Kinshasa – Commune : Kimbanseke – Quartiers : Esanga, Mangana, Kamba Mulumba, Nsumabwa
Groupes cibles	– 200 familles vulnérables de la Commune de Kimbanseke – 1200 enfants et jeunes – 08 Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC) – 05 Coopératives
Partenaires d'implémentation	– SOS Villages d'Enfants en RDC – Bureau International Région SOS WCNA (Bureau régional d'Afrique Centrale, d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique du Nord, <i>Western, Central and Northern Africa</i> , « WCNA »)
Partenaires	– Ville de Bruxelles – Commune de Kimbanseke – Union des Associations de Confessions religieuses pour le Développement de Kimbanseke (UACDK) – Mutuelle des Couples pour la Lutte Contre l'Ignorance et la Malnutrition « MUCOLIM » – Parlement des Enfants et Jeunes pour la République (PARDE)
Objectifs	– Objectif global : Pérenniser le développement communautaire durable et inclusif à Kimbanseke (Kinshasa) qui participe à la promotion des droits des enfants les plus vulnérables.



	<ul style="list-style-type: none">– Objectif spécifique : Garantir le développement d'un tissu économique et social, inclusif et durable, orienté vers la protection de l'enfant, à travers le renforcement de 200 familles vulnérables et 10 structures communautaires de 4 quartiers de la commune de Kimbanseke à Kinshasa.
Résultats attendus (produits)	<ul style="list-style-type: none">– Résultat 1 : Les familles participant au projet assurent la prise en charge de leurs enfants.– Résultat 2 : Les enfants des familles participant au projet jouissent de leurs droits de provision, de protection et de participation dans les zones d'intervention.– Résultat 3 : Les structures économiques communautaires sont autonomes et soutiennent les familles des zones d'intervention dans la prise en charge de leurs enfants– Résultat 4 : Les acteurs clés de la communauté s'approprient le projet et contribuent à l'inclusion des enfants vulnérables de la communauté.



2. Les enjeux de l'évaluation

2.1. Objectifs de l'évaluation

En tant qu'évaluation externe finale, l'objectif principal de la mission est d'apprécier l'atteinte des résultats du projet LIMPOBA 2 pour la période allant du 1^{er} décembre 2022 jusqu'à la date de l'évaluation finale (2024) en vue de **(i) rendre des comptes** et de **(ii) tirer des leçons**.

Cependant, l'évaluation finale est accueillie positivement par SOS VE BE et ses partenaires, dans un souci de progression constante et de professionnalisme de leurs actions, conformément à la Politique d'évaluation de SOS VE BE et aux principes de la gestion axée sur les résultats.

2.2. Destinataires de l'évaluation

Les conclusions et recommandations de l'évaluation sont destinées à :

- SOS VE BE (commanditaire) ;
- SOS VE RDC (partenaire d'implémentation) ;
- La Fédération internationale SOS Villages d'Enfants (partenaire) ;
- Brussels international (bailleur principal);
- Ville de Bruxelles (bailleur secondaire).

Les résultats de l'évaluation pourront par ailleurs être partagés avec les partenaires du programme ainsi que d'autres bailleurs qui en feraient la demande et seront accessibles au public par la publication via le site internet de SOS VE BE dans un délai de trois mois après la réception du rapport.

3. Contenu et méthodologie

3.1. Questions d'évaluation

SOS VE BE souhaite que l'évaluation se concentre **sur deux des six critères recommandés par le Comité d'Aide au Développement (CAD)** de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) pour l'évaluation, à savoir **l'efficacité et la durabilité**. Les autres critères pourront être abordés si le temps et le budget le permettent.

Une liste exhaustive de questions évaluatives a été élaborée. Le rapport final d'évaluation devra y répondre explicitement.

Domaine d'évaluation (critère CAD)	Questions évaluatives
Efficacité : Quel est le niveau d'atteinte des résultats ?	1) Quel est le niveau atteint par le programme dans la réalisation des activités (voir calendrier des activités) et des résultats (voir cadre de résultats : indicateurs, base de référence, cibles et valeurs actuelles) ?



	2) Dans quelle mesure, les stratégies, méthodologies, outils et processus en place ont-ils contribué à atteindre les résultats attendus ?
Pérennité / Durabilité : Quel est le degré de probabilité de préserver et de reproduire les bénéfices de l'intervention sur le long terme ?	3) Quel est le degré de probabilité que la durabilité des mécanismes communautaires (coopératives, AVEC et OBC) de soutien à l'autonomisation des familles et la protection des enfants demeurent fonctionnels dans la durée ? 4) Dans quelle mesure le modèle de la coopérative est-il adapté à la stratégie de renforcement économique individuel et communautaire du projet compte-tenu de la vulnérabilité du groupe-cible ? Le cas échéant, quelles sont les alternatives plus viables ou adaptées au contexte ? 5) Quel est le degré de probabilité que la durabilité financière des familles autonomes (voir question 1) soit garantie à la fin de l'intervention ? Les conditions pour assurer la durabilité financière des familles sont-elles réunies ?

Par ailleurs, SOS VE BE souhaite récolter les **bonnes pratiques** et les **leçons apprises** en matière de renforcement économique des familles (à travers le soutien à la mise en place d'Activités Génératrices de Revenus, la création et le soutien aux Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit, et la création et le soutien aux coopératives agricoles).

3.2. Précisions méthodologiques

Le(la) consultant(e) proposera le cadre méthodologique de l'évaluation en précisant le plan détaillé à suivre en fonction des étapes principales de la mission (réunion de démarrage, revue de la documentation disponible, contact avec les principales parties prenantes, collecte des données, analyse des données, atelier de restitution, phase de rédaction).

3.3. Collecte des données

3.3.1. Approche participative et participation des enfants et des jeunes

Il est attendu que le processus d'évaluation soit hautement participatif. Le(la) consultant(e) collaborera étroitement avec le personnel du partenaire d'implémentation (SOS VE RDC) pour assurer l'atteinte de l'objectif d'apprentissage et d'amélioration de l'exercice.

Dans le cadre du projet Limpoba 2, l'approche participative fait partie intégrante de la stratégie de durabilité et désengagement de SOS VE. Cette approche émergente du changement social met l'accent sur la capacité d'action des citoyens pour faire évoluer durablement leur société, en mobilisant les ressources locales existantes. Les participants au programme sont impliqués lors de toutes les phases du programme et donc particulièrement sensibles au caractère participatif des actions menées, y compris lors d'évaluation.



Parmi les participants au programme, le (la) consultant(e) veillera également à impliquer tout particulièrement les enfants et les jeunes.

Le (la) consultant(e) prévoit un atelier de capitalisation¹ avec la participation des parties prenantes clés de mise en œuvre, visant deux objectifs : i) capitaliser sur les enseignements du programme et ii) présenter les résultats de l'évaluation.

3.3.2. Exploitation des données de SOS VE déjà collectées

Les principales sources d'information disponibles sont :

Sources publiques :

- La proposition de programme.

Sources internes :

- Le rapport d'évaluation interne à mi-parcours et finale de projet Limpoba 1 ;
- Les rapports semestriels (semestres 1, 2 et 3) soumis au bailleur principal ;
- Les rapports de réalisation des activités et de suivi ;
- Les « évaluations principales » des familles et des enfants participant au projet ;
- Le cadre de résultats du projet Limpoba 2.

4. Livrables attendus

Le(la) consultant(e) devra produire les éléments suivants :

- Un rapport de démarrage ;
- Un rapport d'évaluation préliminaire (Word) ;
- Un rapport d'évaluation final (Word) en version Papier et Numérique, d'un maximum de 20 pages environ (hors annexes). Il doit contenir au moins les informations suivantes :
 - (i) Introduction (objectifs et contexte, méthodologie, limites de l'évaluation) ;
 - (ii) Résumé exécutif (conclusions et recommandations numérotées de l'évaluation) ;
 - (iii) Analyse par critère d'évaluation (pour l'efficacité, remplissage du cadre de résultat du projet) ;
 - (iv) Conclusions, recommandations numérotées de l'évaluation, défis, bonnes pratiques/leçons apprises ;
 - (v) Conclusions ;
 - (vi) Annexes justifiant les informations du rapport d'évaluation finale : TdR de l'évaluation ; agenda de la recherche sur le terrain ; méthodologie de l'évaluation ; liste des documents et de la littérature consultée ; liste des personnes rencontrées et consultées ; comptes rendus des séances avec le groupe cible et les participants du projet ; liste des entretiens, focus groupes ou autres ; toute autre information utilisée pour formuler les conclusions et permettant une meilleure compréhension des résultats de l'évaluation.

¹ La capitalisation d'expériences est un processus méthodologique par lequel une expérience est identifiée, analysée et documentée, et qui aboutit à la création de connaissances (par exemple des bonnes pratiques ou des enseignements tirés) qui peuvent être partagées et utilisées pour générer des changements.



- Une présentation (PowerPoint) pour la restitution des résultats et recommandations à l'équipe de programme.

Tous les documents doivent être livrés en français. La version numérique du rapport final d'évaluation doit être envoyée aux adresses e-mail : noemie.gregoire@sos-villages-enfants.be et danon.bignon@sos-rdc.org ; la version Papier est à déposer au bureau national de SOS Villages d'Enfants en RDC, contre accusé de réception, à l'adresse suivante :

*N°8 Avenue Masamba,
Commune de Ngaliéma,
Ville de Kinshasa.
BP : 1555 Kinshasa 1*

5. Calendrier et pilotage de l'évaluation

5.1. Calendrier de la mission

Le calendrier de la mission se présente comme il suit :

21 octobre 2024	Publication des Termes de référence (TdR)
04 novembre 2024	Date limite de soumission des candidatures
4 au 15 novembre 2024	Sélection du (de la) consultant(e) et signature du contrat
18 novembre 2024	Début de la mission, réunion de démarrage, desk research, préparation de la collecte des données sur le terrain
6 décembre 2024	Remise de la version préliminaire du rapport
13 décembre 2024	Remise de la version définitive du rapport (version papier et numérique)
17 décembre 2024	Présentation des résultats de l'évaluation finale lors de l'atelier de capitalisation à Kinshasa

Un atelier de restitution des premières conclusions sera organisé en ligne avec le comité de pilotage composé de l'équipe de SOS VE BE, SOS VE RDC et BIR WCNA, idéalement après la phase de collecte et d'analyse des données.

5.2. Comité de pilotage

Un comité de pilotage sera responsable de la coordination de l'évaluation. Il aura pour rôle principal d'organiser la réunion de lancement, de faciliter la mission pendant son déroulement, de participer aux ateliers de restitutions et d'évaluer la qualité du rapport.

Il est composé de SOS VE BE, son partenaire SOS VE RDC, ainsi que SOS VE International (à travers son bureau régional WCNA).

Une fois le (la) consultant(e) sélectionné(e), il/elle bénéficiera de l'appui de l'équipe de gestion du projet en vue de lui faciliter les missions sur le terrain en termes de transport,



d'hébergement (si nécessaire) et d'accompagnement pour l'organisation des réunions et des voyages à la demande du (de la) consultant(e). Si nécessaire, un accompagnement physique pourra être fourni pendant la mission.

Afin de garantir le respect de la confidentialité et la possibilité pour les différentes parties prenantes de s'exprimer librement, le facilitateur de la mission n'assistera pas aux réunions du (de la) consultant(e), sauf demande expresse.

6. Budget

Le budget disponible est de 7.500 USD ou 7.000 EUR (toutes taxes incluses), pour les honoraires et les frais remboursables, tels que transport sur le terrain, etc. Il est demandé au (à la) consultant(e) de présenter sa proposition financière selon le modèle suivant :

N°	Désignation	Coût unitaire €	Unité	Quantité	Total
1. Coûts fixes/honoraires					
1.1.					
1.2.					
Sous-total 1					
1.3.	TVA	%			
2. Frais remboursables					
2.1.					
2.2.					
2.3.					
Sous-total 2					
TOTAL GENERAL					

7. Profil du (de la) consultant(e) / de l'équipe de consultant(e)s

Le (la) consultant(e) ou l'équipe de consultant(e)s devra avoir les compétences suivantes :

Compétences, qualifications et expérience requises :

- Expérience avérée en matière de suivi et évaluation des projets / programmes, y compris l'évaluation des programmes ;
- Formation en sciences sociales ou en droit ;
- Connaissance approfondie du monde de développement, notamment des programmes de renforcement des capacités des communautés et des programmes visant à la réduction de la pauvreté, des Activités Génératrices de Revenus (AGR), des coopératives ;
- Bonne compréhension des droits de l'enfant et des questions touchant les enfants vulnérables ;
- Expérience prouvée dans les processus participatifs, en particulier en matière de participation des enfants, et les méthodes de collecte de données ;



- Compétences analytiques et conceptuelles solides ;
- Capacité à traduire des concepts et des idées complexes dans un langage simple et pratique ;
- Excellentes compétences en communication écrite ;
- Connaissance fine de la zone d'intervention du projet ;
- Maîtrise du français.

Compétences désirées :

- Connaissance du Lingala.

Points d'attention spécifiques :

- Les candidatures d'équipe de consultant(e)s sont encouragé(e)s ;
- Il est attendu de l'évaluateur(trice) qu'elle ou il signe le code de conduite de SOS Villages d'Enfants lors de la signature du contrat de consultance.

8. Procédure de soumission de l'offre

8.1 Contenu de l'offre

L'offre doit comporter :

- **Une proposition technique**, incluant une proposition de méthodologie détaillant le contenu et l'approche choisie (maximum 10 pages), le CV des membres de l'équipe de consultant(e)s, ainsi que deux contacts de référence pouvant attester des compétences des membres de l'équipe de consultant(e)s ;
- **Une proposition financière** selon le modèle spécifié au point 6.

8.2 Délai de soumission

Les offres peuvent être soumises jusqu'au **4 novembre 2024**, minuit (UCT+2) à noemie.gregoire@sos-villages-enfants.be avec pour objet « Evaluation finale Limpoba 2 ». Les propositions reçues après la date limite ne seront pas prises en compte.

8.3 Questions et demandes de clarifications

SOS VE Belgique reste disponible pour toute question ou demande de clarifications. Celles-ci sont adressées uniquement par email à l'adresse : noemie.gregoire@sos-villages-enfants.be dans un premier temps. En fonction de la demande, une réunion en ligne peut également être organisée dans un deuxième temps.

9. Annexes

Les annexes sont à demander par les candidat(e)s intéressé(e)s à l'adresse suivante : noemie.gregoire@sos-villages-enfants.be.

Annexe 1 - Cadre de résultats du projet

Annexe 2 - Rapport Evaluation finale Limpoba 1